

Recours pour rapatrier de Syrie deux fillettes

Un recours a été déposé à Paris pour obtenir le rapatriement en France de deux fillettes retenues dans un camp du nord-est syrien abritant des proches de jihadistes présumés, a-t-on appris vendredi auprès d'une avocate.

D'après ce recours, les deux mineures, âgées de 12 et 10 ans et dont l'aînée est née en France, se trouvent depuis décembre 2018 dans le camp Roj où sont détenus des proches de jihadistes, pour la plupart des étrangers dont des Occidentaux parmi lesquels des Français. Elles étaient avec leur mère jusqu'au décès de cette dernière en avril, selon Me Marie Dosé qui évoque le « *grand état de vulnérabilité* » des deux mineures.

L'avocate explique que ses demandes au ministère des Affaires étrangères pour rapatrier ces fillettes sont restées lettre morte, et le recours porte sur cette décision implicite de refus. « *Cette absence de réponse caractérise de fait un défaut de motivation ainsi que la violation d'un arrêt de la Grande chambre de la Cour européenne des droits de l'Homme de 2022* », fait valoir le recours déposé cette semaine.

Sollicité par l'AFP, le ministère de Affaires étrangères n'a pas réagi dans l'immédiat. « *Ce qui est problématique, c'est que la France a toujours rapatrié les orphelins, même en 2019, quand elle refusait de rapatrier tout le monde* », souligne Me Dosé. Par ailleurs, « *des opérations de rapatriement des mères et d'enfants d'autres nationalités ont lieu depuis la mort de cette femme* » (Turquie, Indonésie, Australie), relève Me Dosé.

Elle évoque les changements depuis la chute de Bachar al-Assad en décembre 2024. « *On n'est plus du tout sur une situation géopolitique où tout serait entre les mains de Kurdes et dans une zone de non-droit, ça y est, il y a maintenant des relations diplomatiques avec la Syrie* », poursuit l'avocate. Depuis 2012, on dénombre 1.490 départs de France, dont 417 femmes parties majeures en zone irako-syrienne pour rejoindre des groupements jihadistes, selon des données du Parquet national antiterroriste (Pnat) de début d'année.

Sont rentrés sur le territoire national 395 majeurs, dont 176 femmes, et 361 mineurs (325 toujours mineurs et 36 devenus majeurs). Le dernier rapatriement par la France remonte à mi-septembre 2025 (dix enfants et trois femmes âgées de 18 à 34 ans).